



CONSEIL GENERAL BRETIGNY-SUR-MORRENS

Extrait du procès-verbal

Séance du jeudi 11 juin 2026 à la salle du Grand Conseil Vaudois
à Lausanne

Présidence : M. Arnold Ottonin

Effectif : 86

Présents : 47

Excusés : 38

Absence non excusée : 1

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le projet du procès-verbal n° 15-2025 de la dernière assemblée, soit du 4 décembre 2025, est accepté, moins 1 abstention.

4. Préavis n° 01/2026 – Rapport de gestion et comptes 2025

Les rapports de la commission de gestion sont lus par M. Sylvain Ioset et Mme Caroline Sale. Le rapport de gestion est accepté à l'unanimité. Les comptes, avec des charges se montant à **Frs 4'626'524.51** et des revenus à **Frs 4'890'686.40** et qui présentent un excédent de revenus de **Frs 264'161.89**, sont acceptés à l'unanimité. La décharge à la municipalité et à la boursière pour leur gestion 2025 est acceptée à l'unanimité.

5. Préavis n° 02/2026 Règlement communal sur la taxe de séjour

Le rapport de la commission ad hoc est lu par M. Jean-Marc Friedli. Le préavis est accepté, moins 7 abstentions.

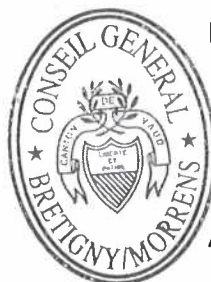
6. Elections - Démissions

Il n'y a ni élection, ni démission.

Ainsi délibéré en séance du 11 juin 2026.

Le Président du Conseil Général

Arnold Ottonin



La Secrétaire

Anne-Claire Tharin-Racine